



weekend provence

Conditions Générales de vente des séjours

GOLFE DE SAINT TROPEZ DEVELOPPEMENT via www.weekend-provence.fr

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente déterminent les droits & obligations entre le vendeur dit « prestataire » et le client, relatifs à la vente de prestations de type séjour sur le territoire **Golfe de Saint-Tropez Développement**, vendues via le site www.weekend-provence.fr.

L'agence **Golfe de Saint-Tropez Développement**, partenaire de la marque Weekend Provence revend les prestations de type séjour sur ce site, utilisant le système de gestion des réservations Regiondo.

Article 2 : Dispositions générales

Le client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de ventes, et les accepter sans restriction ni réserve.

Article 3 : Informations du client

Les clients reconnaissent avoir reçu toutes les informations essentielles sur la prestation de séjour.

Le site www.weekend-provence.fr étant un site vitrine et de promotion touristique, la responsabilité de **GOLFE DE SAINT TROPEZ DEVELOPPEMENT** ne saurait être engagée. Le prestataire final du séjour (hôtel, chambre d'hôtes, camping, loueur meublé professionnel...) est seul responsable de la bonne exécution des prestations proposées. Les clients reçoivent par e-mail la validation de leur commande suivie de la confirmation après validation du prestataire sur la disponibilité du séjour.

Article 4 : Prix et frais éventuels

Les prix des séjours **Golfe de Saint Tropez Développement** vendus sur le site www.weekend-provence.fr sont indiqués en euros et en TTC, hors frais spécifiques optionnels et/ou obligatoires annoncés sur les pages produits, à régler directement au prestataire du séjour (taxe de séjour...)

Article 5 : Contrat en ligne

En achetant une prestation de type séjour sur le territoire **Golfe de Saint-Tropez Développement** via le site www.weekend-provence.fr, le client s'assure de l'exactitude des renseignements concernant ses données personnelles (conformément à l'article 1316-1 du code civil), le choix de la prestation et la date choisie. Toute modification d'un dossier déjà constitué peut entraîner des frais de gestion à partir de 1€ par pers.

Le prestataire se réserve la possibilité de refuser la commande, pour toute demande anormale, mauvaise foi ou autre motif légitime.

Article 7 : Paiement

Le paiement intégral de la prestation de séjour est exigible à la commande.

En cliquant « Passer la commande », le client s'engage avoir lu et accepté les CGV du prestataire final du séjour, ainsi que la politique de protection des données de Régiondo.

Le client peut effectuer le règlement par carte bancaire (visa, mastercard), Amex, ou virement bancaire, et chèque vacances. Conformément aux dispositions du code monétaire et financier, en communiquant ses données bancaires lors de la transaction, le client autorise le système de gestion des réservations Régiondo, à débiter sa carte du montant indiqué dans la commande. Le client confirme qu'il est bien le titulaire de la carte bancaire et qu'il a légalement le droit d'en faire usage.

En cas d'interruption de la commande avant validation du paiement ou erreur éventuelle, la commande est automatiquement annulée.

Le site www.weekend-provence.fr dispose d'un niveau de sécurité de type 3D secure pour le règlement des séjours **Golfe de Saint-Tropez Développement**, qui sécurise les transactions avec confirmation de chaque paiement via l'envoi d'un SMS de validation.

Article 7 : Absence du délai de rétractation

Conformément à l'article L221.28.12^e du code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les « prestations de services d'hébergement [...] qui doivent être fournis à une date déterminée ».

Article 8 : Conditions d'annulation et remboursement

Pour toute annulation du fait du client : les conditions d'annulation **Golfe de Saint-Tropez Développement**, s'appliquent. Celles-ci apparaissent au niveau du panier lors de l'étape « paiement » en cliquant sur la mention « CGV » conditions ci-dessous.

Les annulations du fait du prestataire vendeur feront l'objet dans un 1^{er} temps d'un report (si les 2 parties arrivent à s'accorder) ou d'un remboursement total de la prestation sans frais.

Tout achat d'une prestation séjour sous forme de bon cadeau est non **annulable et non remboursable**.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Les réservations sont confirmées et garanties par un versement total équivalent à 100 % du montant total du séjour. Le solde doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour : le règlement du montant intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

CONDITIONS D'ANNULATION

1 - A plus de 45 jours avant l'arrivée : La somme perçue équivalente à 100 % du séjour est restituée par le prestataire, excepté des frais de dossier d'un montant de 30 €.

2 – A moins de 30 jours : 100 % du montant total du séjour est retenu par le prestataire lors de l'annulation du séjour par le client ou en cas de non-présentation du client : l'intégralité du montant réglé pour le séjour est retenue par le prestataire. En cas de départ anticipé du client, la totalité du séjour sera due.

3 - Force majeure : **Golfe de Saint-Tropez développement** se réserve le droit d'annuler le contrat en cas de guerre, grève, incendie, dégâts des eaux, catastrophes naturelles ou tout autre évènement de force majeure.